



Défendre nos droits

Monique Pauzé

Le gouvernement majoritaire de Stephen Harper semble prêt à changer en profondeur les relations de travail au pays. Par trois fois, en moins de cinq mois de pouvoir, il a imposé ou menacé des travailleuses et des travailleurs de lois spéciales.

Ce gouvernement invoque l'économie chancelante ou encore la santé sécurité pour imposer son idéologie. Pour Harper, les syndicats sont des problèmes parce qu'ils s'indignent, contestent et mobilisent. Il faut donc les affaiblir le plus possible.

Cet objectif est clairement identifié par la National Citizens Coalition (NCC), notre «tea party» canadien, une organisation qui existe depuis 1967 et dont Stephen Harper a présidé les destinées avant celles du Parti conservateur. Cette coalition a un mandat très clair: plus de libre marché, moins de gouvernement. Le tout est présenté sous le thème de la «liberté», mais leurs demandes visent plus de liberté pour les riches, pas pour les pauvres.

De façon plus précise, la Coalition réclame du gouvernement des compressions dans les dépenses gouvernementales, la privatisation de Radio-Canada, plus d'engagements militaires, ainsi que l'abolition du registre des armes à feu et de la Commission canadienne des droits de l'homme.

Ce qui est nouveau, c'est que M. Harper est maintenant à la tête d'un gouvernement majoritaire et la NCC fait campagne pour réduire, voire éliminer, le pouvoir syndical. La NCC soutient par des levées de fonds toute personne qui conteste son organisation syndicale; elle réclame l'abolition de la

formule Rand et cherche à empêcher les syndicats d'utiliser l'argent des cotisations à des fins sociales et politiques.

En d'autres mots, il s'agit de miner le rapport de force syndical face à l'employeur ou le gouvernement.

Un projet de loi privé a été déposé à cet effet le 3 octobre dernier par le député fédéral Russ Hiebert. Le projet de loi C-317 vise à forcer les associations syndicales à rendre publics leurs états financiers et à dévoiler, de façon détaillée, l'usage qu'elles font des cotisations versées par leurs membres. C'est une manœuvre grossière visant à faire croire que les syndicats cachent à leurs membres l'utilisation de leurs cotisations. Ce qui est faux. Les états financiers sont vérifiés par une firme comptable et sont disponibles pour les membres. L'objectif réel est de permettre au gouvernement Harper de venir décider de l'allocation de nos revenus.

Le patronat québécois s'est empressé d'emboîter le pas. Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) invite le gouvernement québécois à imiter le fédéral en adoptant une loi semblable. La manœuvre est cousue de fil blanc. Elle vise à museler les syndicats, les empêcher de contester les actions du gouvernement ou des entreprises qui nuisent au bien-être de l'ensemble de la population.

Nous vivons dans un système de droit avec une charte des droits qui reconnaît la liberté d'expression, la liberté d'association, la démocratie. Mais pour combien de temps encore?

Monique Pauzé
Présidente du Syndicat de Champlain(CSQ)

